



CHALLENGE Féminin



Seniors Foot à 8

2022 - 2023



Six districts participent à ce challenge : l'Ariège, la Haute-Garonne, le Gers, les Hautes-Pyrénées, le Tarn et le Tarn et Garonne. La gestion de la compétition est donnée au district dont le plateau a lieu sur son département (ex : si un plateau a lieu à Auch, c'est le district du Gers qui en a la gestion).

- **Formule** : Plateaux sur 4 journées suivi de 3 journées en match sec (système coupe) « finale et classement ».
- **Horaire officiel** : Coup d'envoi le dimanche à 15h00. Toutes modifications (jour - horaires) doivent obtenir l'accord des équipes concernées par le plateau. Un mail de confirmation devra être envoyé par chaque équipe, au district d'appartenance de l'équipe qui reçoit.
- **Qui peut jouer ?**
 - Seniors F
 - U18F nées en 2005 (sans limitation)
 - U17F nées en 2006 (3 joueuses maximum avec double sur classement)
 - U16F nées en 2007 (3 joueuses maximum avec double sur classement) **en fonction des décisions de chaque district**
- **Les équipes** : 14 joueuses peuvent figurer sur la feuille de match. (8 joueuses dont 1 gardienne de but et 6 remplaçantes maximum !).
- **Equipement des joueuses** :
 - Maillot dans le short.
 - Protèges tibias et chaussettes relevées en dessous des genoux.
 - Maillots : Chaque équipe doit avoir 2 jeux de maillots de couleurs différentes ou un jeu de chasubles numérotés. L'équipe nommée en première sur le calendrier des rencontres, sera considérée jouer à domicile et gardera ses couleurs.
- **Aire de jeu** : ½ terrain à 11, avec une surface de réparation de 26 m x 13 m et une ligne de hors-jeu à la ligne médiane (voir schéma).
- **Temps de jeu** : deux rencontres par équipe de 2 x 20 minutes chacune.
- **Feuille de match** : utilisation du support papier. Les feuilles de match (à imprimer) sont disponibles à la rubrique « Documents » de chaque site de district et à renvoyer au district d'appartenance en fonction du lieu du plateau.
- **La capitaine de l'équipe doit être majeur** : elle doit signer la feuille de match à la fin de la rencontre pour la valider. Un dirigeant inscrit sur la feuille de match peut aussi la signer.
- **Arbitrage** :

Arbitre central : L'arbitre central est désigné par la commission compétente, (la C.D.A. du district ou a lieu le plateau). Deux arbitres officiels seront désignés par plateau. S'il n'y a pas d'arbitre désigné, un tirage au sort doit être effectué avant la rencontre entre les deux équipes pour désigner une personne licenciée qui officiera en tant qu'arbitre.

Frais d'arbitrage : utilisation de la péréquation pour les équipes des 6 districts.

Avertissements : Si une joueuse prend 1 carton jaune par match sur le même plateau, elle est automatiquement suspendue au plateau suivant.

- **Forfait** : Le forfait est déclaré lorsque 6 joueuses sont présentes pour une rencontre. Une équipe sera déclarée « forfait général » au troisième forfait prononcé. Les équipes seront amendées au tarif de leur district d'appartenance.
- **Modification au calendrier** : Toutes modifications concernant les rencontres (horaires, terrains,) devront se faire **au plus tard 10 jours avant la date officielle du match** auprès du district organisateur du plateau.

Règles du jeu (foot à 8)

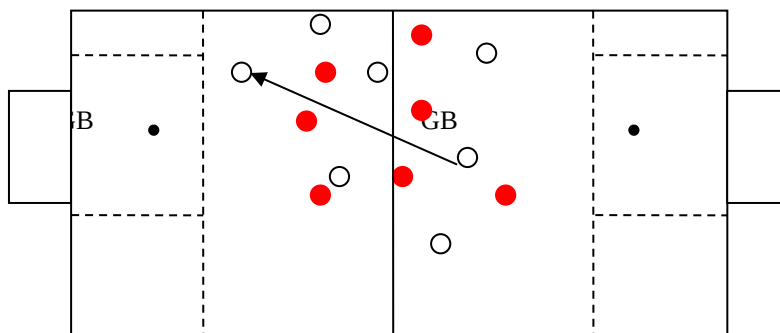
Ballon : taille 5.

Le coup d'envoi :

- Le ballon est en jeu (règles du foot à 11)
- Interdiction de marquer directement sur l'engagement.

Le hors-jeu (à partir de la ligne médiane) :

- Il est jugé au départ du ballon.
- Un joueur est hors-jeu s'il est plus près de la ligne de but adverse que le ballon et l'avant dernier adversaire.
- Pas de hors-jeu sur touche, et sur sortie de but.



Fautes et incorrections :

- La distance des joueurs adverses est de 6 m.
- Certaines fautes sont sanctionnées d'un coup franc indirect :
Jouer de manière dangereuse. Faire obstacle à l'évolution de l'adversaire. Empêcher le gardien de lâcher le ballon des mains.

Attitude de l'arbitre après avoir sifflé un coup franc indirect :

L'arbitre lève la main à la verticale jusqu'à ce que le ballon soit joué et touché par un second joueur ou soit sorti des limites de jeu.

Le gardien de but :

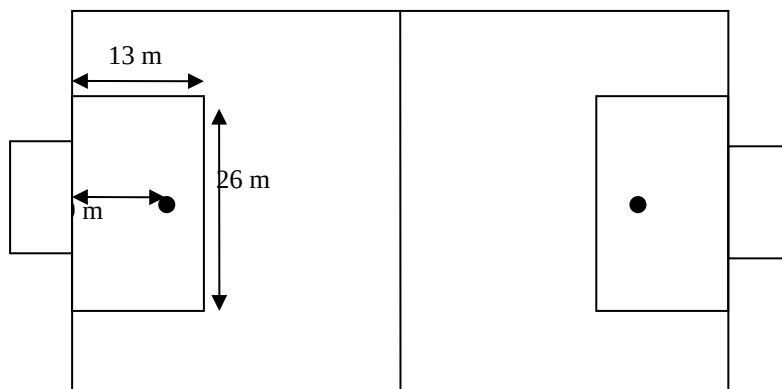
- Les relances se font à la main ou au pied avec le ballon posé au sol sauf pour la sortie de but où le ballon doit être entre les deux poteaux et le point de penalty, la règle du foot à 11 est appliquée pour la remise en jeu.
- Il peut se saisir du ballon avec les mains **seulement** dans la surface de réparation (26 m x 13 m)*.
- Il ne peut pas se saisir du ballon avec les mains suite une passe du pied ou une touche effectuée par l'un de ses partenaires*.

*Si le gardien commet l'une de ces fautes, l'arbitre doit signaler un coup franc indirect ramené à hauteur de la ligne des 13 m.

Mur autorisé.

Remise en jeu sur touche : règle du foot à 11.

Coup de pied de réparation : à 9 m.



ARIEGE : david.beret@ariegefoot.fff.fr

TARN : competitions@footarn.fff.fr

Haute-Garonne : competitions@haute-garonne.fff.fr

GERS/Hautes-Pyrénées : franck.brana.district32@orange.fr

Tarn et Garonne : chrystellecan@gmail.com

Tous les cas non prévus par le présent document seront traités par les Commissions compétentes.